

Que mettez-vous dans votre poubelle?

Quelque 272 kg (600 lbs) de matières ont pris le chemin du site d'enfouissement pour chaque comptonois, incluant le petit dernier, en 2009. C'est 81 kg (180 lbs) de plus que la moyenne de la MRC de Coaticook. Tous ces déchets ont coûté plus de 87 000 \$ aux contribuables, et ce, pour l'enfouissement seulement. Est-ce que toutes ces matières étaient réellement des déchets?

Est-ce qu'une partie aurait pu être recyclée ou composté ?

Humm... ! Et vous qu'avez vous mis dans votre bac noir ? Qu'advient-il des matières résiduelles qui sont déposées dans les différents bacs ?



Des ressources perdues !

Que deviendront les matières enfouies? Rien du tout, ou plutôt rien de bon! Elles sont perdues. Alors que le papier et le carton souhaitaient renaître en papier de toilette, en journaux ou même en isolant acoustique, ils sont foutus! Plutôt que d'être transformés en matières utiles, ils généreront plutôt des biogaz et viendront contaminer l'eau qui s'écoulera à travers eux pendant des décennies. Ils vont terminer leur vie dans un trou! Quelle fin tragique!



Et votre boîte de conserve, l'avez vous rincé et envoyé au bac de recyclage ? Youpi ! Cette vieille boîte pourra se réincarner en une nouvelle boîte de conserve, en clou ou pourrait se retrouver dans votre future voiture. Si malheureusement, cette boîte s'est retrouvée dans le

bac noir, elle finira tristement ces jours. Des particules de fer s'en détacheront au fil des ans et viendront souiller l'eau qui entrera en contact avec elle. Souhaitons que ces impuretés puissent être traitées adéquatement par l'usine d'épuration, sinon elles retrouveront leur liberté dans notre bel environnement et menaceront de contaminer notre eau potable.

Tous les contenants et les sacs de plastique, vous avez pensez les recycler? Non pas tous, car le styromousse ainsi que les plastiques qui n'ont pas de triangle de recyclage doivent malheureusement être jetés, faute de débouchés. Les plastiques envoyés dans le bac bleu seront heureux de renaître sous forme de sac à poubelle, de tapis, de polar, de tuyaux ou autre objet utile. C'est bien mieux que de finir sa vie à broyer du noir dans un trou, n'est-ce pas?

Saviez vous que...

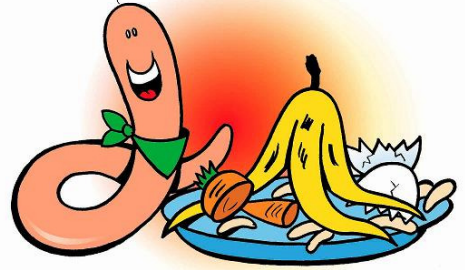
92 % des matières résiduelles d'origine municipale sont valorisables, selon le Bilan 2006 de Recyc-Québec).

À Compton en 2009, c'est seulement 41 % qui ont été récupérés!



Un cycle naturel à préserver

Qu'avez-vous fait des restes de table, des pelures de bananes, des feuilles mortes et les essuie-tout souillés de nourriture? Si vous les avez compostés à la maison ou mis dans le bac brun, alors bravo! Les matières organiques que vous ne mangez pas font le festin de nombreux vers de terre et micro-organismes. Ces petites bêtes affamées transforment ces matières en un riche compost de première qualité qui vient ensuite enrichir le sol où il sera étendu. C'est un cycle naturel parfait. Le retour à la terre de ce qui provient de la terre.



Mais si ce cycle est brisé en envoyant les matières organiques à l'enfouissement, alors c'est la catastrophe! Non seulement on se prive des bienfaits du compost, mais on génère aussi des tonnes de méthane, un gaz à effet de serre 20 fois plus efficace pour réchauffer la planète que le CO₂. Pouah ! Et comme si ce n'était pas suffisant, le jus contenu dans les vieilles patates va s'écouler dans le site d'enfouissement et se contaminera d'avantage en côtoyant les autres déchets. Puis finalement ce liquide noir et puant sera pompé dans une dispendieuse usine de traitement, où une armée de bactéries tentera de digérer tous les contaminants, avant qu'ils ne soient rejetés dans l'environnement. Quel dommage !

Pourquoi gaspiller de belles ressources en les envoyant à l'enfouissement ? Pensons à la nouvelle vie que ces matières résiduelles auraient pu connaître. Des centaines de rouleaux de papier de toilette auraient pu être produits et des tonnes de gaz à effet de serre auraient pu être évitées, si tout le monde avait pris soin de choisir le bon bac. Ce n'est pourtant pas si compliqué !



Monique Clément, B.Sc. DGE
Spécialiste en gestion de l'environnement
Info@MoniqueClement.ca
www.MoniqueClement.ca

Le 9 mars 2010